

SEANCE DU 15 JANVIER 2015

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

A délibéré : 13

L'an deux mil quinze, le quinze janvier à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Christiane ZOBENBULLER, Maire,

Convocation du :

09 janvier 2015

Etaient présents : **Mmes LEROY. ZOBENBULLER.
Mrs BAY NOUAILHAT. BOGNON. FOLIN. GODILLOT. KASAD.
MARCHE. MULIN. RACLOT. SIMAO. VERCHERE. VIENT.**

Secrétaire de séance :

Claude BOGNON

Absent non excusé : Jonathan ERARD.

Absent excusé : Marie-Claude THIEBAUT

Affichée le 27 janvier 2015

Reçue en préfecture le

Certifiée exécutoire le

01 OBJET : COMMISSION FORET :

Monsieur José SIMAO informe le conseil municipal qu'il ne souhaite plus avoir la responsabilité de la commission forêt.

Monsieur Cyril VIENT se propose de le remplacer dans cette fonction.

02- OBJET : DEMISSION DE MADAME MARIE-CLAUDE THIEBAUT :

Madame le maire présente au conseil municipal le courrier de Madame Marie-Claude THIEBAUT présentant sa démission du conseil municipal. Comme le prévoit le CGCT, ce courrier est transmis à Monsieur le Préfet.

03- OBJET : LIBRE ACCES DE LA PARCELLE ZE63 :

Depuis l'acquisition de sa propriété sise au 1 chemin de Bonnay, son propriétaire utilise le terrain communal cadastré ZE62 pour entrer sur sa parcelle.

La commune ayant des projets d'aménagement de l'atelier communal, il est nécessaire de sécuriser dans sa globalité le site par une clôture, ce qui implique la fermeture de l'accès de la parcelle ZE62.

Le conseil municipal demande l'intervention de l'Agence foncière pour solutionner cette problématique et mandate la municipalité pour mener à bien ce dossier.

04- OBJET DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL :

Madame le maire présente au conseil municipal, la demande de Monsieur Rémy Griffon souhaitant que la commune mette à sa disposition le terrain communal situé rue de la Tuilerie.

Cette parcelle communale cadastrée AB 397 (anciennement 218) fait déjà l'objet d'un contrat de prêt à usage.

Ce contrat n'ayant pas été dénoncé, il n'est donc pas possible de la mettre à la disposition de Monsieur GRIFFON.

La séance est levée à 22 heures 20.

La prochaine réunion est programmée le 24 février 2015

